

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

UNION POUR LA NATION CONGOLAISE

"U.N.C"

INTER-FEDERATION DU LUALABA

Parti politique enregistré par l'arrêté ministériel n°111 du 19 janvier 2010

DECISION N°0031/SIF/UNC/LBA/2024 DU. 12/09.1.20.2.4, PORTANT DESIGNATION D'UN MEMBRE DE L'INTER-FEDERATION UNC LUALABA/PROVINCE DU LUALABA

Le Secrétaire Inter-fédéral.

Vu la constitution de la République Démocratique du Congo;

Vu la loi n°01/002 du 15 Mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques ;

Vu l'arrêté ministériel n°111/2010 du 19 Juin 2010 du Vice-premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité portant enregistrement d'un Parti Politique ;

Vu les statuts et les règlements intérieurs de l'Union pour la Nation Congolaise;

Vu la rés<mark>olution n°0001/P/2ème congre/UNS/2018 du 04 Août 2018 portant élection du Président National de l'UNC ;</mark>

Vu la décision n°004/PN/2021 portant organisation, composition et modalité de fonctionnement des organes de base de l'Union pour la Nation Congolaise;

Vu la décision n°0039/PN/UNC/2021 du 07 Septembre 2021 portant nomination des membres du comité de l'inter fédération de l'Union pour la Nation Congolaise/Province du Lualaba;

Vu la nécessité et urgence,

Décide:

Article 1 : Sont désignés à titre provisoire Inspecteurs de l'inter fédération du Lualaba les personnes dont les noms suivent :

N°	Nom, Post-nom et Prénom	Fonction
1	KABAMBA KAMANDA Vanel	Inspecteur provincial
2	KUMBA REMY	Inspecteur Adjoint
3	KABASELE RABBY	Inspecteur adjoint en charge de l'audit des cotisations et apport de membres
4	SUMBU SUMBU Junior	Inspecteur adjoint en charge de l'audit de la trésorerie
5	KIZIKI YANNICK	Inspecteur adjoint en charge de l'audit des dépenses
6	KABASELE NGOBA Ali	Inspecteur adjoint en charge du patrimoine et de la comptabilité

Article 2: Toutes les décisions antérieures contraires à la présente désignation sont abrogées.

Article 3 : Le Directeur de Cabinet est chargé de l'exécution de la présente désignation qui entre en vigueur à la date de sa signature.

